



SOUVENIRS DE FAMILLE



DANS la galerie des anciens curés de Québec, qui décore la sacristie de la Basilique, se trouve un portrait que je regarde toujours avec une curiosité et une sympathie particulières : celui de l'abbé André Doucet.

L'abbé André Doucet naquit aux Trois-Rivières. Son acte de baptême est du 30 novembre 1782. Il était de pure souche acadienne. Son père, Jean, était né à Tintamarre, — aujourd'hui Sackville, Nouveau-Brunswick, — en 1751, quatre ans avant la Déportation; le 2 février 1778, il avait épousé, aux Trois-Rivières, Marie (Anne) Madeleine Mirault ou Mireau, laquelle était née à Port-Royal, en 1755, de François Mirault et de Marguerite Robichaud. De ce mariage naquirent douze enfants, dont André fut le quatrième. L'une des filles issues de cette union s'appelait Julie-Madeleine, baptisée le 26 mai 1797, et qui épousa, le 17 octobre 1815, Joseph le Prince, né le 14 janvier 1788, de Jean le Prince, né à la Grand-Prée, et de Rosalie Bourg, fille de Antoine Bénoni Bourg et de Félicité Bourgeois, tous deux originaires de l'Acadie. Cette Julie-Madeleine Doucet, sœur de l'abbé André Doucet, fut ma grand-mère maternelle.

L'abbé Doucet fit ses études au Séminaire de Québec. Il les termina en 1801. Pendant son grand-séminaire, il fut chargé d'abord de la classe de huitième en 1802-03, puis d'autres cours. Le Séminaire voulait le garder; il proposa même de l'agréger alors qu'il n'était que sous-diacre, ainsi qu'on le voit dans une lettre de M. Robert à Mgr Deneault, en date du 30 juillet 1804. Mais, le 2 août 1804, Mgr Deneault écrivait à l'abbé Doucet : "...j'ai d'autres vues sur vous"... En septembre 1805, le Séminaire de Québec insiste dans sa demande, et avec d'autant plus de force qu'il la déclare conforme au désir de celui qui est en cause; "...M. Doucet m'a dit encore aujourd'hui qu'il persévérerait toujours dans le dessein de s'agréger au Séminaire"... écrit le Supérieur. Tout fut inutile. Ordonné prêtre le 1er décembre 1805, par Mgr Plessis, André Doucet fut immédiatement nommé vicaire à la cathédrale. Le 9 octobre 1807, il était nommé curé en titre de cette église — et il n'avait pas vingt-cinq ans ! Il succédait dans ces graves fonctions à Mgr Plessis, devenu évêque de Québec par la mort de Mgr Deneault, arrivée le 17 janvier 1806. Le 7 novembre 1809, Mgr Plessis confère des pouvoirs extraordinaires à l'abbé Doucet, et enfin, le 23 janvier 1813, il le nomme son Vicaire-général. L'illustre évêque avait pour lui une grande affection, au dire de l'historien Ferland, qui ajoute : "c'était un homme aimable, brillant, excellent orateur, chéri de tous ceux qui le connaissaient". Dans la Notice qu'il a con-

sacrée à l'abbé André Doucet, de laquelle nous nous inspirons largement pour cette petite étude, Mgr Têtu affirme que, "d'après une tradition absolument authentique, Mgr Plessis avait jeté les yeux sur lui pour en faire son successeur et le préparait pour l'épiscopat." Hélas ! ce cher abbé devait avoir une destinée bien différente. Très intelligent, passant pour être le meilleur prédicateur de son époque, André Doucet, — c'est encore Ferland qui le dit, — "manquait d'une qualité bien nécessaire à un curé, il ne savait point mettre d'ordre dans ses affaires." Il n'était pas administrateur. Il ne s'entendait à gérer ni les choses de la fabrique, ni les siennes. Il contracta des dettes personnelles assez lourdes. Avec cela, dès le début de son règne, les marguilliers lui créèrent des difficultés et des embarras, souvent pour des raisons qui nous paraissent bien futiles. L'abbé Doucet se découragea, et, le 19 octobre 1814, il adressa à Mgr Plessis sa lettre de démission, laquelle fut acceptée. Nommé le 20 octobre curé des paroisses Notre-Dame des Anges et Ste-Foy, l'abbé Doucet partit de Québec en septembre 1815, et, le mardi 24 octobre de la même année, après avoir visité à Boston Mgr de Cheverus, il s'embarqua à Marblehead, en compagnie de M. Charles Germain, à destination de Marseilles. Tous deux entrèrent à cette Trappe d'Aiguebelles, ainsi décrite par Emile Ollivier, qui alla, pour un temps, y chercher la paix, en 1848 : "elle se cache au fond d'un vallon solitaire et sauvage, gorge étroite, arrondie en forme d'entonnoir, qu'enveloppent de toutes parts les replis d'une immense forêt; perdue au sein des bois, enfermée par des hauteurs qui la dérobent aux yeux du monde, dominée par des rochers à pic, sans vue, sans horizon, ignorant le reste de la terre : on peut dire de cette sainte demeure qu'elle ne regarde que du côté du ciel." (1)

André Doucet ne séjourna que dix mois dans cette solitude, où il avait suivi les exercices du noviciat avec ponctualité et grande édification, ainsi que l'atteste le certificat que le supérieur du couvent lui remit à son départ, le 9 juin 1817. Sa santé, que tant de déceptions et de chagrins avaient compromise, surtout les dettes qu'il avait laissées au Canada, ne lui permettaient pas de faire sa profession religieuse dans ce monastère. Il se décida donc à revenir, non pas à Québec, mais au pays de ses pères, en Acadie. En novembre 1817, il est à Halifax. Tour à tour missionnaire à Ste-Anne du Ruisseau de l'Anguille, comté de Yarmouth, à Tucket et à Pubnico, il se fixa à Ste-

1—Emile Ollivier en 1848, d'après son journal intime. *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1918. p. 606.